



**PRÉFET
DES ARDENNES**
 Liberté
Égalité
Fraternité
 Direction
départementale
des territoires

**Plan de Prévention du
Risque inondation**
Agglomération Rethéloise
 Cartographie réglementaire
 Commune de Rethel
 Planche n°1

- Légende**
- Zone urbanisée - hauteur de l'eau < 1 m
 - Zone urbanisée - hauteur de l'eau > 1 m
 - Zone naturelle
 - Zone arrière digue
 - Zone d'exception
 - Cote de crue centennale
 - ▶ Sens d'écoulement de l'Aisne
 - Section cadastrale

Vu, pour être annexé à mon arrêté
 N° 2022-81 Du 15/02/2022
 A Charleville-Mézières, le 15/02/2022
 Le préfet des Ardennes

 Alain BUCQUET